

**Direction général des Affaires maritimes, de la Pêche et
de l'Aquaculture**

Cheffe du service pêche maritime et aquaculture durables
Tour Sequoia, Place Carpeaux
92055 La Défense - Cédex

Plouzané, le 11 avril 2024

Objet : Réponse à la saisine 24-005 du 9 janvier 2024

Référence : DG 2024 – 617 / P9 24-004

Madame,

En réponse à votre demande citée en objet, je vous prie de trouver ci-joint un rapport scientifique présentant les résultats de notre expertise, intitulé « Sole en zone CIEM VII h-k : Etat des lieux et scénarios d'amélioration des connaissances ». Veuillez nous excuser pour le retard de rendu par rapport à la date d'échéance, agréée avec vos services pour fin mars.

Dans l'immédiat, notre préconisation la plus importante est d'améliorer le taux de couverture des observations ObsMer sur ce stock, en œuvrant à réduire le taux de refus des observateurs à bord des bateaux capturant le plus de sole dans la zone.

Dans le cadre de la certification ISO9001 de l'Institut, nous vous demandons de bien vouloir porter votre appréciation sur ce document en renseignant la fiche d'évaluation à partir du formulaire en ligne <http://forms.ifremer.fr/qualite-ifremer/expertise-et-avis/?ref=24-004>.

Je vous prie de croire, Madame, à l'expression de ma considération distinguée.

**Institut français de recherche
pour l'exploitation de la mer**
Établissement public à caractère
industriel et commercial.

Siège social

ZI de la Pointe du Diable CS 10070
29280 Plouzané – France
+33 (0)2 98 22 40 40

RCS Brest B 330 715 368
APE 7219 Z
SIRET 330 715 368 00032
TVA FR 46 330 715 368

www.ifremer.fr

